



**AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE DÉPARTEMENTAL**

**OBJET : MISE À DISPOSITION DE PARCELLES POUR LA PRATIQUE DE L'ÉCO-
PÂTURAGE SUR LE DOMAINE ROUTIER DEPARTEMENTAL**

Procédure : Avis de publicité préalable à une occupation temporaire du domaine routier départemental conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-3 du code général de la propriété des personnes publiques.

NOM ET ADRESSE DE L'AUTORITE COMPETENTE : DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME - Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - CS56101 - 76101 ROUEN cedex

Sites recensés :

- RD 2 QUIBERVILLE - Bassin de rétention – surface 2400 m²
- RD 920 SAINT PIERRE DES JONQUIÈRES – parcelle C 183 – surface 5000 m²
- RD 920 SAINT PIERRE DE SJONQUIÈRES – bassin de rétention – surface 4000 m²
- RD 26 – PETIT-CAUX - Bassin de rétention – surface 4500 m²
- NEUVILLE LES DIEPPE - Centre d'exploitation – parcelles ZB 1267, 210, 206 – surface 1465 m²
- RD 151 – BELLENCOMBRE – parcelles AI 112 et AI 76 – surface 4888 m²
- RD 22 PAVILLY - Centre d'exploitation – parcelle A 785 – surface 1900m²
- RD 1043 LA VAUPALIERE - Bassin de rétention – surface 9000m²
- RD 353 – AUFFAY - Bassin de rétention – surface 5000m²
- RD 6015 – ECALLE-ALIX – Bassin de rétention – surface 3500 m²
- RD 927 ESLETTE – surface 3000m²
- LA NEUVILLE CHANT D'OISEL - Centre d'exploitation – parcelle A 492 – surface 2000m²
- VARNEVILLE BRETEVILLE - Centre d'exploitation – parcelle ZH 50 – surface 2000 m²
- RD 233 THIOUVILLE – parcelle ZB 16 – surface 4332 m²
- RE 109 THIOUVILLE – parcelle ZB 26 – surface 9062 m²
- RD 486 FECAMP (rocade) – surface 4400 m²
- RD 915 LA FERTE SAMSON – parcelle C 227 – surface 2569m²
- RD 915 FORGES LES EAUX – surface 9000m²
- RD 982 – FRESNAY LE LONG - Bassin de rétention – surface 3000 m²
- RD 484 – FRESNAY LE LONG - Bassin de rétention – surface 8680 m²
- RD 6382 – OCTEVILLE SUR MER - Bassin de rétention – surface 4500 m²
- RD 39 – SAINT ROMAIN DE COLBOSC - Bassin de rétention – surface 9172 m²
- RD 231 FONTAINE LA MALLET - Bassin de rétention – surface 4100 m²

Date d'effet de l'occupation projetée : entre mai et octobre 2022

Issue de la procédure : Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit

Consultation des modalités d'occupation : Tout porteur d'un projet pour une pratique d'éco-pâturage pourra consulter les modalités d'occupation, la localisation précise du site recensé, le retrait et le dépôt de candidature en contactant : Madame Karen SCHNERING - Département de la Seine-Maritime - Direction des Routes - Responsable du Service Ingénierie Administrative à l'adresse mail suivante : karen.schnering@seinemaritime.fr

Date limite de manifestation des intérêts : 25 avril 2022